

# Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ)

## Concours des PRIX D'EXCELLENCE

### Échéancier annuel permanent

Étapes du concours	Annuel	Renseignements supplémentaires
1. Date de lancement du concours	15 février	Aucun courriel n'est envoyé aux doyennes, doyens. Les établissements doivent intégrer cette date à leur calendrier. Toutefois, on en fait mention à la réunion ADESAQ du mois de février. Les documents afférents sont disponibles sur le site de l'ADESAQ dans la section réservée aux membres ( <a href="http://adesaq.ca/?page_id=2309">http://adesaq.ca/?page_id=2309</a> ).
2.a. Date limite de remise des candidatures dans les établissements	15 avril	Les établissements ont deux mois pour finaliser le concours à l'interne et ont 15 jours pour transmettre leurs candidates, candidats à la vice-présidence de l'ADESAQ.
2.b. Date limite pour le recrutement des évaluatrices, évaluateurs de l'ADESAQ	15 avril	<i>La vice-présidence de l'ADESAQ peut débiter le recrutement des professeures et professeurs dans les deux mois suivant le lancement du concours. Elle doit recruter, idéalement, au moins trois professeurEs pour chacun des trois comités :</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Société et culture : Sciences humaines et sociales, Arts, Lettres</i></li><li>• <i>Nature et technologies : Sciences naturelles, Génie</i></li><li>• <i>Santé : Sciences de la santé</i></li></ul>
3. Date limite de remise des candidatures à la vice-présidente, au vice-président de l'ADESAQ	1er mai	La vice-présidence de l'ADESAQ est automatiquement responsable de ce concours. Son nom, son établissement d'appartenance et son adresse courriel sont disponibles sur le site de l'ADESAQ ( <a href="http://adesaq.ca/?page_id=745">http://adesaq.ca/?page_id=745</a> ).
4. Transmission des dossiers à évaluer aux membres du comité et évaluation par l'ADESAQ	10 mai	La vice-présidence de l'ADESAQ transmet par courriel ou sur une plateforme de partage les dossiers aux membres des trois jurys de l'ADESAQ.
5. Date limite pour les membres des jurys ADESAQ afin de transmettre leurs évaluations à la vice-présidence de l'ADESAQ	10 juin	Les membres des jurys ADESAQ ont un mois pour évaluer les dossiers des meilleures thèses dans chacun des grands domaines d'intervention des Fonds de recherche du Québec (FRQ).
6. Annonce des lauréates et des lauréats	Vers le 15 juin	L'ADESAQ, par la voix de sa présidence ou de sa vice-présidence, annonce les noms des lauréates, lauréats aux membres de l'ADESAQ après en avoir informé celles-là, ceux-là ainsi que les FRQ.
7. Cérémonie de remise des prix	À déterminer	La vice-présidence de l'ADESAQ consulte les FRQ et l'ACFAS pour décider d'une date de remise officielle des prix d'excellence.